Circonscription de BERGERAC

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

MES CHÈRES CONCITOYENNES,

MES CHERS CONCITOYENS,

Notre Pays a eu souvent, au cours de son histoire, la chance de trouver au bon moment l'homme qui devait la sauver d'une situation désastreuse et rétablir son prestige aux yeux de l'étranger.

Une fois encore, après douze ans d'un régime d'impuissance et à la veille d'événements d'une extrême gravité, il a trouvé, en la personne du général de Gaulle, celui qui lui a évité le pire, a sauvé la République et, le 28 septembre, à une énorme majorité, vous lui avez apporté votre confiance.

Une nouvelle Constitution est maintenant entrée en vigueur. Mais la Vᵉ République sera ce que la feront les hommes qui vont être appelés à la faire fonctionner.

C'est donc dire l'importance capitale qu'auront les élections du 23 novembre et le choix qui sera fait par les électrices et les électeurs des représentants qu'ils enverront à l'Assemblée Nationale.

En posant ma candidature à ces élections dans la circonscription de Bergerac, j'ai le sentiment de pouvoir prétendre à votre confiance. Pour la très grande majorité d'entre vous, je ne suis pas un inconnu et ce que j'ai fait dans l'exercice de mes modestes mandats de Maire et de Conseiller général est assurément la meilleure référence que puisse vous offrir un candidat.

S'il est naturel qu'on veuille des hommes nouveaux, il n'en est pas moins souhaitable que ceux-ci aient déjà fait leurs preuves et aient une expérience des affaires publiques. Et peut-il y avoir une meilleure école que la gestion d'une commune et des finances d'un département, où il s'agit beaucoup moins d'accomplir des actes politiques que de faire valoir des qualités d'administrateur ?

Or les députés qui vont être élus auront de nombreux et graves problèmes à résoudre.

Le premier, car il commande tous les autres, est *le problème financier*. Un pays ne vit pas éternellement dans le déficit et avec une monnaie qui perd chaque année une partie de sa valeur. Des économies sévères dans la gestion de l'Etat, la stabilité des prix, et par conséquent de la monnaie, sont de toute évidence indispensables.

De l'assainissement de nos finances publiques dépendent notamment l'amélioration du sort des vieux travailleurs de l'usine et des champs, le respect des engagements pris à l'égard des anciens combattants, la mise en œuvre d'une politique à larges vues pour résoudre le problème du logement, la possibilité de développer l'équipement de nos campagnes notamment en ce qui concerne les adductions d'eau, l'électrification et l'amélioration de l'habitat rural et, d'une façon plus générale, l'expansion économique et la prospérité.

Mais l'assainissement de nos finances ne saurait être réalisé sans une *vaste réforme fiscale*.

Dans ce domaine, l'imagination des hauts fonctionnaires du ministère des Finances nous a conduit à une fiscalité aberrante, complexe et trop souvent injuste, avec laquelle le contribuable honnête n'est jamais à l'abri des « chinoiseries » de l'Administration. Une simplification, une meilleure répartition des charges, des dispositions permettant au contribuable de bien connaître à l'avance ce qu'il aura à payer, sont absolument indispensables, de même qu'il faut éviter de transformer un nombre considérable de Français, les commerçants en particulier, en percepteurs d'impôts pour le compte de l'Etat ou des collectivités locales.

Si le cadre étroit d'une profession de foi ne permet pas d'entrer dans le détail des problèmes qui se posent aujourd'hui, il en est un cependant que je veux spécialement évoquer, qui est le problème agricole.

De tous, c'est sans aucun doute le plus difficile, le plus complexe à résoudre.

Il l'est d'abord parce qu'une politique agricole doit nécessairement être à longues vues. On ne transforme pas une production agricole en quelques mois et il ne saurait y avoir de « révolution » dans ce domaine, mais seulement une évolution.

D'autre part, il faut être bien convaincu que les méthodes et les mesures qui s'appliquent aux régions de

grande culture pratiquement industrialisées du nord de la Loire ou du Midi viticole ne sont, le plus souvent, pas valables pour nos petites exploitations de polyculture du Sud-Ouest.

Quant à la revalorisation indispensable des produits de la terre, très en retard à l'heure actuelle, elle ne pourra, dans une large mesure, être réalisée que par des modifications profondes dans l'organisation des marchés et la recherche de débouchés à l'exportation, notamment dans le cadre du Marché commun.

Enfin, il faudra aussi que soit résolue l'angoissante question des calamités agricoles dont on parle depuis si longtemps sans avoir jamais abouti à une solution pratique.

En bref, qu'il s'agisse des problèmes que je viens d'évoquer, des solutions à apporter à la guerre d'Algérie, à l'organisation de la communauté franco-africaine, à l'exploitation des immenses ressources du Sahara ; qu'il s'agisse aussi de la défense du monde libre, de l'équilibre de notre commerce extérieur, de la sécurité à donner aux salariés contre le danger de chômage, de la collaboration à créer entre le capital et le travail, de l'avenir de notre jeunesse, on se trouve en présence de problèmes qui demanderont beaucoup de travail, de connaissances et de désir d'aboutir à des solutions concrètes de la part du nouveau Parlement.

Mais tous ces problèmes d'ordre national ne sont pas les seuls dont il faudra que s'occupent nos députés.

D'importantes questions sont à résoudre sur le plan plus étroit de notre arrondissement.

Bergerac n'a pas eu de représentant au Parlement depuis de trop longues années. Les intérêts de notre région n'ont, de ce fait, pas été défendus comme ils doivent l'être.

Le député de notre arrondissement devra donc demain s'occuper activement des problèmes qui l'intéressent, tels notamment un développement de l'industrialisation, que l'arrivée du gaz de Lacq doit largement favoriser, et du tourisme, source de revenus pour notre région. On voudra, je pense, admettre que ma formation d'ingénieur peut singulièrement faciliter cette tâche.

Cependant, là ne devra pas se limiter l'action du député.

Il devra garder un contact étroit avec tous les maires de l'arrondissement pour faciliter leur gestion et la réalisation de trop nombreux projets restés en suspens.

Et, à ce point de vue, il est deux engagements formels que je prends et dont personne ne peut douter en raison de ce que j'ai fait dans mon canton.

Le premier est de réunir tous les ans, dans chaque canton, l'ensemble des maires de façon à pouvoir, avec eux et avec le conseiller général, étudier toutes les questions intéressant leur commune, les informer de ce qu'il leur est possible d'obtenir et ensuite faire toutes les démarches utiles pour faire aboutir leurs projets.

Le second concerne plus spécialement la ville de Bergerac.

Je m'engage à être constamment aux côtés du maire, de travailler en étroite collaboration avec lui et de faire toutes les interventions auprès des Pouvoirs publics qui seront utiles pour la réalisation de ce qui pourra être susceptible d'apporter à la ville davantage de confort et de prospérité.

L'œuvre que j'ai accomplie dans ma propre commune est assurément la preuve que je pourrai, dans ce domaine, apporter un concours efficace.

J'ajoute enfin que je serai présent à Bergerac en principe tous les samedis et aussi souvent qu'il le faudra pour y recevoir tous ceux qui auraient à m'entretenir de questions les intéressant.

L'expérience que j'ai acquise, mes relations dans la haute administration, le travail que j'ai déjà fait sont pour vous, mes chères Concitoyennes et mes chers Concitoyens, le plus sûr garant des services que je suis, dès maintenant, à même de rendre dans notre arrondissement.

En sollicitant vos suffrages, je ne pense pas faire un acte d'orgueil.

Je suis décidé à travailler beaucoup, sans ménager ni mon temps, ni ma peine, et si vous me faites confiance je suis certain que nous arriverons à donner à notre belle région et à sa population laborieuse un peu plus de bien-être et de confiance dans l'avenir.

VIVE L'ARRONDISSEMENT DE BERGERAC !
VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Marcel VENTENAT

Ingénieur des Mines
Conseiller Général - Maire de Lalinde
Officier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 1939-45

Candidat du R. G. R.

Imp. R. TAILLANDIER - Bergerac